



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 1141

Texte de la question

## CHRÉTIENS D'ORIENT

M. le président. La parole est à M. Claude Goasguen, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Claude Goasguen. Monsieur le ministre des affaires étrangères, nous savons bien – et vous, mieux que quiconque – combien la question d'Orient est compliquée. Les événements malheureux des dernières semaines nous l'ont encore rappelé.

Ma question sera directe, et j'espère qu'elle sera consensuelle : qu'attendez-vous, monsieur le ministre, pour faire entendre la voix de la France et pour dénoncer les persécutions des chrétiens en Orient ?

*(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)* Actuellement, on massacre des civils à cause de leur foi, au Proche et au Moyen-Orient. En Égypte, quatre-vingt-deux églises coptes ont brûlé en septembre ; un attentat meurtrier a frappé le Pakistan, ainsi que Nairobi, et en Syrie, les djihadistes se livrent à des exécutions publiques.

La Syrie, l'Irak, l'Égypte, le Pakistan et le Kenya, qui a été récemment la cible des djihadistes somaliens, sont le théâtre d'une chasse aux sorcières contre les chrétiens d'Orient. Les gouvernements ferment les yeux sur les exactions des islamistes radicaux, et nous, nous regardons ailleurs, par peur de déstabiliser les faibles pouvoirs en place. La liberté de culte figure pourtant à l'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui dispose que chaque individu a droit, quels que soient sa race, sa couleur, son sexe et sa religion, à la liberté de pensée et de conscience.

La semaine dernière, une coordination des chrétiens d'Orient en danger s'est créée et a lancé une pétition. C'est une première en France. C'est la première fois que des représentants des églises d'Orient, que des organisations religieuses laïques représentant la diversité de l'Orient s'organisent ainsi. Nous n'allons pas remettre en cause le principe républicain de la laïcité en défendant cette position historique de la France, la défense des chrétiens ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député Claude Goasguen, je vous remercie de votre question et j'imagine que sur ce sujet, l'Assemblée peut être totalement unanime.

Je ne peux pas mieux dire que vous : partout où ils se trouvent, les chrétiens d'Orient sont non seulement menacés, mais pourchassés et liquidés. Cette situation ne peut pas être acceptée par la France, du fait de ses traditions ; elle ne peut pas non plus être acceptée par la conscience universelle.

Il faut donc que le Gouvernement continue – mais vous aussi – à défendre cette position, à savoir que le droit ne

consiste pas seulement à procéder à des élections, mais aussi à respecter les minorités, et en particulier les minorités religieuses. C'est un principe sur lequel la France ne saurait en aucun cas transiger.

Il se trouve, par les hasards du calendrier, que j'ai reçu longuement ce matin Monseigneur Pontier, qui représente ici la hiérarchie catholique. Nous avons évoqué ce sujet et je lui ai confirmé que telle était la position, non seulement du Gouvernement, mais de la France. À chaque fois qu'une exaction sera commise – c'est malheureusement souvent le cas – il faut que nous fassions entendre notre voix.

Monsieur Goasguen, je vous remercie beaucoup de votre question. Il faut que monte de l'Assemblée nationale cette sentence simple : la France défend partout la liberté de culte et la liberté de religion, elle défend partout les minorités, et aucune raison ne pourra lui être opposée. C'est pour nous un principe qui ne peut pas souffrir de transactions. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, UMP et UDI.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Goasguen](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1141

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 octobre 2013](#)